

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Inauguration des conseils municipaux d'enfants du Grand Nancy

Samedi 15 octobre 2022 - Heillecourt

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le maire,

Monsieur le député, cher Emmanuel Lacresse,

Chers jeunes conseillères et conseillers municipaux du Grand Nancy,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande émotion que je prends la parole devant vous, en cette métropole du Grand Nancy qui me rappelle tant de souvenirs.

Car c'est à Nancy que je suis née, à Nancy que j'ai grandi. À l'époque, il n'y avait pas de conseil municipal des jeunes, ni à Nancy ni dans les communes voisines. J'ai dû attendre quelques années pour me présenter à une élection et exercer un mandat...

Aujourd'hui, tout a changé, on écoute enfin la parole des jeunes : vous êtes plus de 150 conseillers municipaux de la jeunesse et je suis très heureuse d'avoir pu venir à votre rencontre, pour échanger avec vous. Merci à Emmanuel Lacresse d'avoir rendu possible ce moment.

J'y suis sensible car les jeunes que vous êtes, vous représentez l'avenir de notre démocratie. Pour moi, venir ici et vous écouter, c'est un impératif.

Le 20 septembre dernier, près de Valmy, j'ai ainsi rencontré une centaine de collégiens pour parler de la Révolution française et de la République. Dans les écoles, je vais dès que je le peux, pour expliquer le fonctionnement des institutions et j'encourage les députés à le faire.

Enfin, en tant que Présidente de l'Assemblée nationale, je veux relancer le Parlement des enfants : c'est un magnifique exercice de démocratie à l'échelle nationale, puisque dans chaque circonscription, une classe prépare une proposition de loi.

Ces propositions de loi sont ensuite présentées dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, à Paris. Tout cela n'a pu avoir lieu que par visioconférence durant le confinement, mais le Parlement des enfants doit maintenant redevenir un moment fort du calendrier politique français.

De manière générale, je veux ouvrir davantage l'Assemblée nationale aux citoyens, en particulier aux plus jeunes : davantage de visites, davantage de groupes scolaires, et même des spectacles accessibles à tous, sur inscription ou à travers le Pass Culture.

Tous les jeunes Français, au moins une fois dans leur vie, doivent être entrés au Palais-Bourbon, où siège l'Assemblée nationale.

Vous n'êtes pas encore majeurs, vous ne votez pas encore aux élections nationales. Cela viendra ! Mais déjà, vous faites l'apprentissage de la citoyenneté.

Car la citoyenneté n'attend pas le nombre des années. Être citoyen, cela s'apprend, ne serait-ce qu'en respectant les autres, en écoutant ce qu'ils nous disent, en leur répondant avec des arguments et non des insultes. C'est ce que je dis tous les jours aux députés !

Un député, savez-vous ce que c'est ? Et l'Assemblée nationale ? C'est la réunion des 577 députés élus dans toute la France, y compris Outre-mer, pour représenter l'ensemble des Françaises et des Français. À l'Assemblée nationale, les députés votent les lois et contrôlent ce que fait le Gouvernement, par exemple en posant des questions aux ministres. Ce n'est pas un métier, c'est un mandat.

Le mandat, c'est justement ce qui relie l'électeur et l'élu. En tant que conseillers municipaux de la jeunesse, vous aussi vous exercez un mandat, autrement dit vous avez la mission de faire savoir, localement, ce que souhaitent les enfants du Grand Nancy, pour le présent et pour l'avenir.

Car les enfants ont des droits. À l'Assemblée nationale, nous venons de créer une Délégation aux droits de l'enfant, pour que ceux-ci ne soient jamais oubliés ni bafoués.

Les enfants ont aussi le droit de s'engager, comme les adultes. S'engager, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie ne pas être passif et mollaillon, mais se réveiller, se bouger, pour faire avancer les grandes causes, même si ce n'est pas obligatoire. S'engager, c'est se tourner vers les autres, se préoccuper d'eux et de leurs problèmes, rechercher des moyens d'améliorer la vie de tous. S'engager, c'est être généreux.

Vous toutes et tous ici, bénévolement, vous donnez de votre temps et de votre liberté pour siéger au conseil municipal des enfants de votre commune : c'est un premier engagement, dont je vous félicite. Beaucoup d'adultes devraient prendre exemple sur vous !

Vous assumez vos responsabilités, vous assumez votre citoyenneté : bravo.

Et puisque vous représentez plein d'autres jeunes enfants, je suppose que vous parlez avec eux de toutes les questions qu'ils se posent, de leurs espoirs, de leurs inquiétudes.

Avec vos amis, vous parlez sans doute de l'environnement, des espèces animales qui risquent de disparaître si nous ne faisons pas attention.

Là encore, c'est faire acte de citoyenneté. Pour la protection de l'environnement, l'engagement citoyen des jeunes est essentiel. Ce combat est la clé de la confiance en l'avenir, la condition d'un avenir meilleur pour tous.

La semaine dernière, à Blois, j'ai rencontré les étudiants de l'École du paysage et de la nature. Ils m'ont dit croire d'abord aux initiatives venant du territoire, sans confondre vitesse et précipitation. Pour eux, et ils ont raison, il faut toujours prévoir le temps de consulter les habitants. L'un de ces jeunes, dans un véritable cri du cœur, a évoqué « le partage de quelque chose de dur à vivre », pour souligner la nécessité de prendre en compte les inégalités sociales dans la conduite de la transition écologique.

Contre les changements climatiques, mais aussi – on l'oublie trop souvent – contre l'érosion de la biodiversité, il faut que tout le monde s'implique : les pouvoirs publics bien sûr, mais aussi les entreprises, les associations, les citoyens, les enfants...

Cette implication de tous les acteurs est justement l'un des principes de notre stratégie nationale biodiversité 2030, élaborée cette année en préparation de ce qu'on appelle « la COP-15 » : les négociations internationales sur la biodiversité, qui se dérouleront à Montréal du 7 au 19 décembre prochain.

À l'Assemblée nationale aussi, nous voulons impliquer tous les députés, quel que soit leur bord politique, dans la protection de la biodiversité. Par exemple, j'organise jeudi prochain une séance de formation sur ce thème, pour tous les députés qui le souhaitent, avec des scientifiques du climat et spécialistes de la biodiversité. Des députés de tous les groupes politiques se sont inscrits et j'en suis très heureuse : nous n'y arriverons que si nous nous rassemblons tous.

Pour pouvoir convaincre les Français, l'Assemblée nationale doit aussi se montrer exemplaire en matière écologique. J'ai donc voulu que se réunisse un groupe de travail, chargé d'étudier tout ce qui peut être fait, dans la vie quotidienne des députés, pour éviter les gaspillages ou l'utilisation de produits polluants. Par exemple, les bouteilles en plastique vont complètement disparaître du Palais-Bourbon : si tout le monde en fait autant, il y en aura moins qui dériveront sur les océans...

L'Assemblée agit aussi en votant des lois qui concernent directement la biodiversité. Pas plus tard que la semaine dernière, les députés ont adopté une proposition de loi visant à empêcher la prolifération de clôtures dans les forêts, parce qu'elles limitent la circulation des animaux. Plus largement, nous avons voté, en 2019, la création de l'Office français de la biodiversité : il compte aujourd'hui 2 800 personnes travaillant au service de la protection de l'environnement.

Car nous ne sommes pas condamnés à voir disparaître des espèces menacées. Nous avons le pouvoir d'inverser la tendance, si nous prenons les mesures adaptées, si nous faisons évoluer les comportements. Je sais que certaines projections font parfois peur : il faut être optimiste au contraire, car nous allons tout faire pour protéger l'environnement et préserver la biodiversité. C'est notre avenir qui est en jeu, c'est le monde dans lequel vous allez grandir qu'il s'agit de rendre plus agréable et plus propre. Si nous nous y mettons tous, nous y parviendrons, nous réussirons.

Bravo et merci pour votre engagement !